LE DOSSIER
1er volet

Social **Radiographie d'un centre-ville paupérisé**

REPÈRES

Allocataires

Au 31 décembre 2006, le centre-ville de Béziers recensait 7 837 titulaires de comptes à la Caisse d'allocations familiales (53 % du total de la ville) soit 16 000 personnes couvertes. 2 206 d'entre eux touchent le RMI, 338, l'allocation parent isolé, 853 l'allocation adulte handicapé. On compte également 1 815 familles monoparentales. 82 % de ces allocataires ont un quotient familial inférieur à 580 €.

Aides

En 2006, la Caf de Béziers a versé 264 M€ de prestations sociales tout confondu (secteur du Biterrois). S'il est difficile de faire un zonage précis de cette aide, et plus particulièrement pour le centre-ville de Béziers, en revanche, les aides contre la précarité en général, comprenant notamment le RMI, le RMA, se montent à 61 M€, les aides au logement à 81 M€. Ces deux données progressent de 4 et 5,35 % par rapport à 2005.

Soins

Le nombre de bénéficiaires de la CMU de base est, à Béziers, l'un des plus hauts par rapport à la population globale (25 %). Mais ce qui inquiète le plus la Caisse primaire d'assurance maladie de Béziers, sont les travailleurs pauvres. Ceux qui dépassent de peu le seuil d'admission à la CMU complémentaire et qui ne peuvent se payer une mutuelle. *« Ils en viennent à ne plus se soigner »*, avance un correspondant solidarité de la CPAM. *« Les bénéficiaires de la CMU ont rattrapé le retard en matière de soins. On ne cherche plus à toucher les admissibles à la CMU : le recensement sur le terrain est efficace. La complémentaire santé, qui est un budget important pour une famille de quatre personnes, est un enjeu. »*

Les logements vétustes de certaines rues du centre-ville accueillent en bien des endroits des populations précaires. *Photo Pierre SALIBA*

Lorsqu'on évoque, à Béziers, les quartiers populaires ou, du moins, socialement précaires, on pense immédiatement à la Devèze, à l'Iranget, voire à Pintat-Les oiseaux. Et si le Faubourg est également fréquemment cité, le centre-ville, contrairement à bien des agglomérations, arrive souvent en première position de données chiffrées par les diverses administrations de l'Etat faisant état d'une situation sociale préoccupante.

Afin d'étayer son contrat urbain de cohésion sociale (Cucs) 2007-2009, la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée avait ainsi établi une étude définissant un état des lieux. Outre la présence d'une "forte valeur emblématique et patrimoniale, liée à son bâti et son histoire", et "malgré la volonté de la ville et de l'agglomération de le revitaliser", le centre-ville est selon ce rapport, "une zone de forte précarité". Sur les 15 000 habitants compris entre le cœur de ville (cathédrale et Allées), le faubourg populaire (ouest du cœur de ville), le faubourg moderne (à l'est des Allées), 35 % sont ainsi au chômage. Près du quart des familles sont monoparentales et 45 % des habitants disposent de ressources inférieures au seuil de bas revenus (734,99 € par mois). 37 % de la population est couverte par les minima sociaux (RMI, Allocation d'adulte handicapés, allocation parent isolé...) et plus de 40 % est concernée par la couverture médicale universelle (CMU) qu'elle soit de base ou complémentaire.

> **Sur les 15 000 habitants du centre-ville, 35% sont au chômage**

Si certaines données se calquent sur celles de la Devèze ou de Pintat, la différence notable entre le centre-ville et les cités réside dans le parc de logements. Privé et vétuste pour le premier, social pour les secondes. C'est en priorité sur ce terrain que la Ville, via la Sebli, société d'économie mixte, a décidé d'agir en luttant contre l'habitat indécent et indigne. Depuis quelques années, les immeubles du quartier des Arènes romaines, de l'îlot des Argentiers, bientôt ceux situés derrière le palais des congrès, sont la cible de réhabilitations. De même, en matière d'éducation est né, au printemps dernier, le réseau de réussite éducative.

Deux opérations qui viennent s'ajouter à une kyrielle d'actions déjà entreprises par le passé. Secteur sauvegardé, OPAH, action contre l'habitat indigne : "Ces dispositifs sont aujourd'hui en ordre de marche et offrent des résultats de qualité mais qui restent longs à concrétiser", avance le rapport relatif au Cucs. Le contrat de cohésion urbaine et sociale compte s'appuyer sur ce socle et accélérer le processus d'amélioration "du cadre et des conditions de vie des habitants de ce quartier", l'un de ses objectifs. •

Demain dans Midi Libre

Logement : le quotidien dans un appartement indigne